



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

Le ministère des Sports fait couler la profession des Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

Lors des Etats généraux du 11 février 2023, la ministre des Sports Aurélie Oudea-Castera avait clôturé sur un discours en faveur des MNS : la profession a besoin d'être valorisée, c'est un enjeu crucial. Les MNS ont une mission de service public, reconnue d'utilité publique depuis 1951. Elle a clairement évoqué les difficultés des conditions d'exercice de la profession avec cette pénurie de MNS et a entendu les craintes des différents acteurs du secteur : baisse du nombre de titulaires dans la fonction publique, mais également baisse de candidats en formation malgré l'ouverture du nombre de diplômes donnant le titre de MNS et les aides financières pour accéder à la formation.

Pourtant, elle déclarait récemment être consciente de la problématique question salariale, des horaires atypiques et décalés, de la précarité de l'emploi et des problèmes de titularisation des MNS dans la fonction publique, qui sont un des plus gros facteurs de la baisse d'intérêt pour cette filière. Elle soulignait que cette pénurie avait des « conséquences sur l'apprentissage de la natation pour tous dès le plus jeune âge », creusant encore les inégalités territoriales. Les difficultés de recruter des MNS personnel qualifié auront des conséquences sur le niveau des risques de noyades, les ouvertures des piscines et les interdictions de baignades cet été. Pourtant, la ministre des sports elle-même déclarait récemment que le besoin de maîtres-nageurs sauveteurs est « un sujet majeur de santé publique ».

Notre intersyndicale avait boycotté cette journée, dénonçant ainsi le plan de communication initié par ce type de concertation, loin, très loin des enjeux réels, de l'intérêt général et de celui des agents et salariés.

Le ministère des Sports a promulgué un décret le 3 juin 2023 concernant la surveillance des établissements de bain d'accès payant. Depuis cette date, les BNSSA sont donc autonomes en surveillance. Malgré nos interventions pour mettre en avant le danger de la scission des missions enseignement / surveillance, et l'absence de réforme du diplôme de BNSSA avant de permettre cette autonomie en surveillance, le ministère des Sports préfère aller droit dans le mur.

Retrouvez le décret : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047625952>.

Le décret est sorti à la va-vite, avant que la saison estivale ne commence, contre l'avis majoritaire des représentants des personnels et agents MNS. Aucune mesure sur l'amélioration des conditions de travail des MNS. Le beau discours de clôture des Etats généraux a été bien vite oublié !

Nous revendiquons :

- La mise en place d'un plan d'urgence national de formation de 6000 maîtres-nageurs avant les jeux olympiques de 2024 (apprentissage de la nage, prévention des noyades) ;
- Une dotation spéciale de fonctionnement de l'État pour les collectivités locales (recrutement, réhabilitation/construction d'équipements) ;
- Une augmentation des salaires (2000,00€ net à l'embauche public/privé), prise en compte des missions et responsabilités ;
- Amélioration de la santé au travail, des cycles de travail, de l'âge de départ à la retraite (locaux à pollution spécifique) ;
- Mise en place de formations continues en lien avec la profession pour une évolution de carrière adaptée aux enjeux.